

## **Le président de l'université de Nîmes**

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 modifié relatif à l'université de Nîmes.

### **ARRÊTE**

#### **Article 1**

---

Sont désignés Président et membres du jury du master Sciences de la vision, les enseignants ci-dessous :

- Fabrice BARDIN, président,
- Charles LEROUX,
- Fabricio PEREIRA,
- Christophe FONTVIEILLE.

#### **Article 2**

---

Le présent arrêté sera affiché sur le site internet de l'Université de Nîmes et notifié aux personnes concernées.

Fait à Nîmes, le 28/10/2024

Le président de l'université

Benoit ROIG